



COMMUNIQUÉ
Paris, le 12/09/2023

PRIX DES CARBURANTS : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » APPELLE L'ÉTAT À RÉPONDRE À L'ULTIMATUM SOCIAL ET DEMANDE DE TOUTE URGENCE LA MISE EN PLACE D'UNE TICPE CAPÉE.

La ministre de la Transition énergétique Agnès PANNIER-RUNACHER doit recevoir aujourd'hui les pétroliers et distributeurs de carburants pour leur demander de poursuivre leurs gestes commerciaux en faveur du pouvoir d'achat des automobilistes, notamment par des opérations de vente de carburants à prix coûtant. TotalEnergies a d'ores et déjà annoncé qu'il poursuivrait le plafonnement à 1,99 €/L des prix pratiqués dans ses stations-services au-delà de 2023, « *tant que les prix resteraient élevés* ».

De son côté, le ministre de l'Économie Bruno LE MAIRE avait exclu, la semaine dernière, toute éventualité d'une nouvelle aide financière de la part de l'État.

Aujourd'hui, mardi 12 septembre 2023, « 40 millions d'automobilistes » dénonce l'hypocrisie du Gouvernement : alors que l'État réalise des surprofits depuis la flambée des prix à la pompe grâce à la fiscalité particulièrement lourde qui pèse sur la vente des carburants routiers, il refuse de venir en aide aux usagers accablés par l'inflation généralisée et demande dans le même temps aux industriels « *de se montrer solidaires* ». L'association appelle donc l'État à prendre ses responsabilités, en réduisant lui aussi les profits réalisés sur le dos des automobilistes, en appliquant de toute urgence une TICPE capée, c'est-à-dire une taxe dont le montant varie en fonction du coût pour le consommateur.

L'État hypocrite

Chaque année, jusqu'en 2021, c'étaient un peu plus de 40 milliards d'euros qui entraient dans les caisses de l'État au titre des recettes fiscales issues de la vente des carburants routiers en France. Mais avec la flambée des prix à la pompe inaugurée en janvier 2022, ces recettes sont en augmentation constante.

« Celui qui gagne le plus d'argent, c'est toujours l'État ! On a l'un des systèmes de fiscalité les plus excessifs au monde. Il y a deux types de taxe sur les carburants : la TICPE (Taxe intérieure sur la Consommation des Produits énergétiques) qui est fixe et qui représente 0,59cts/L de gazole et 0,68 cts€/L de SP95, et la TVA à 20 %. Ainsi, plus le prix du baril augmente, plus l'État gagne de l'argent, ce qui signifie que depuis maintenant près de 2 ans, l'État réalise une excellente affaire financière : grâce à la hausse des prix, davantage de recettes fiscales sont perçues. Alors face aux difficultés économiques que rencontrent actuellement la grande majorité des Français pour s'approvisionner en carburants et qui mettent en péril leur mobilité, il est temps que l'État rende une partie de cet argent », estime Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

« Si le Gouvernement demande aux acteurs de la filière de renouveler ou de prolonger leurs opérations commerciales, c'est qu'il est bien conscient qu'il y a un effet durable de la hausse des prix des carburants qui n'est pas près de s'arrêter, et que cela pourrait même augmenter encore plus. Dans ce cadre, toutes les ristournes accordées par les distributeurs sont évidemment un plus,

mais il faut qu'il y ait aussi une intervention de l'État, comme ce fut le cas en 2022 [l'État avait alors instauré un rabais de 30 cts€/L et TotalEnergies une ristourne de 20 cts€/L], ce qui avait permis aux Français de faire face à la situation. Or, si demain les carburants s'affichent à 3 €/L en station-service – ce qui pourrait bien arriver – et que l'État refuse de renouveler son geste, nous allons droit à la catastrophe. Les offres promotionnelles des distributeurs ne suffiront pas », commente Philippe NOZIÈRE, président de l'association.

Une réforme de la fiscalité des carburants est indispensable

Ainsi, « 40 millions d'automobilistes » en appelle au Président de la République.

« Emmanuel MACRON doit répondre à l'ultimatum social. La question du prix des carburants est devenue une véritable poudrière. La flambée des tarifs à la pompe a pris une telle ampleur que les automobilistes se retrouvent dans l'attente fébrile d'une intervention du Gouvernement, pas seulement de TotalEnergies. De vraies tensions sociales sont palpables, qui rappellent l'état d'esprit des Français à la veille de l'émergence des Gilets jaunes. Si l'État s'entêtait trop longtemps dans son refus de leur venir en aide, les conséquences pourraient être dramatiques », alerte Philippe NOZIÈRE.

Concrètement, l'association demande à l'État de prendre ses responsabilités et de s'appliquer à lui-même les résolutions qu'il attend des industriels, en prenant part à l'élan de solidarité et en assumant de ne pas encaisser davantage de recettes fiscales que ce qui avait été budgété.

« La réglementation européenne impose des montants minimums de la TICPE ; or, la France applique des taux supérieurs de 33 cts€/L pour le gazole et 47 cts€/L pour l'essence à ces minima. L'État français a donc la possibilité de diminuer le montant de cette taxe pour soulager les automobilistes en cette période particulièrement difficile. Et si l'on veut diminuer l'impact de cette baisse sur les finances de l'État, on peut même imaginer une TICPE capée, c'est-à-dire déterminer un montant de cette taxe qui évoluerait à la baisse lorsque les prix pour les usagers sont élevés, et à la hausse – dans la limite du raisonnable – lorsque les tarifs retrouvent des niveaux acceptables pour les consommateurs. Nous demandons à la ministre de la Transition énergétique et au Gouvernement de se saisir de cette opportunité et de répondre de toute urgence aux attentes des Français, et nous sommes prêts à travailler de concert avec le Président de la République pour trouver des solutions adaptées », conclut Pierre CHASSERAY.

L'association « 40 millions d'automobilistes » rappelle qu'elle favorise avant tout la baisse du taux de TVA à 5,5 % sur les carburants routiers au titre des « produits de première nécessité », qui constituerait la solution la plus simple pour faire baisser les prix à la pompe. Cependant, face à l'absence de réponse de l'État à cette demande formulée depuis de nombreux mois, nous appelons le gouvernement, en urgence, à adopter cette mesure visant à caper le montant des taxes sur les carburants.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net
Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com